



ARC en appelle au courage de la Commission pour l'avenir de la PAC

La Convention Agricole et Rurale (ARC) fait part de sa propre vision au moment où les propositions de la Commission sont publiées

BRUXELLES, 18 Novembre 2010 – La Convention Agricole et Rurale (ARC) a soumis aujourd'hui aux institutions communautaires, ses propositions pour une révision radicale des politiques pour l'agriculture et le développement rural ; et a appelé la Commission à être courageuse dans la poursuite de sa vision pour l'avenir de la Politique Agricole Commune.

L'ARC appelle à une nouvelle **Politique Agricole, Alimentaire et Rurale Commune**, avec des objectifs qui vont au delà de ceux inscrits dans le Traité de Rome. Ces objectifs devraient inclure la sécurité alimentaire, la qualité de l'alimentation et la santé publique ainsi des normes de production durable pour l'agriculture, des revenus agricoles justes, la protection de l'environnement, l'atténuation du changement climatique, le renforcement de l'économie rural et le bien-être des communautés rurales.

L'ARC propose que cette politique puisse être mise en oeuvre à travers deux fonds – le **Fonds Agricole Européen** centré sur l'alimentation et l'agriculture; et le **Fonds Rural Européen**, centré plus largement sur l'économie rurale et le développement territorial.

Les propositions de l'ARC sur l'agriculture se focalisent sur une demande prioritaire : **des agricultures durables partout**. Le système actuel de l'agriculture dans l'UE est intrinsèquement non durable.

L'ARC appelle à un **changement de paradigme**, en passant d'une agriculture industrielle à des agricultures durables partout dans l'UE, sur lesquelles repose la diversité régionale et locale des économies et des agricultures, qui placent le bon sens agronomique et l'innovation agro-écologique au coeur des décisions agricoles, et qui atteignent une série de résultats économiques, sociaux et environnementaux positifs.

Pour le développement rural, l'ARC souligne le besoin d'une **Renaissance Rurale**, basée sur la force et la diversité des communautés, des cultures et des ressources, inter-connectées au développement régional et honorant les engagements de l'UE en faveur de la cohésion territoriale, économique et sociale. Cette renaissance peut apporter une contribution majeure aux objectifs de la stratégie UE-2020, en trouvant de nouvelles sources de prospérité et en créant de nouveaux emplois.

L'ARC accueille avec prudence la Communication de la Commission

L'ARC accueille favorablement le document de la Commission. Le Commissaire Ciolos a lancé cette année une large consultation publique et a clairement entendu les messages des citoyens Européens en faveur d'une politique plus durable et plus inclusive, reflétant les attentes de

la société pour la qualité de leur alimentation, la protection de l'environnement, l'atténuation du changement climatique, le soutien aux petits agriculteurs, le renforcement des économies locales, et enfin une plus grande équité dans l'utilisation des fonds publics de l'UE.

L'ARC est heureuse de voir que ces attentes de la société se reflètent dans la Communication de la Commission. Nous accueillons positivement les propositions en faveur de :

- le soutien à l'agriculture durable, notamment dans les zones affectées par des handicaps naturels
- la modification du système de paiement direct qui intègre davantage l'environnement et d'autres bénéfices pouvant être rendus
- une composante « verte » obligatoire dans les paiements directs en soutenant des mesures environnementales applicables sur tout le territoire de l'UE
- une distribution plus équitable des soutiens directs, avec un plafonnement pour les plus grandes exploitations
- un soutien spécifique aux petits agriculteurs
- une diversification des économies rurales, notamment dans de nouveaux secteurs comme les énergies renouvelables
- la reconnaissance du rôle des marchés locaux et du besoin de liens entre zones urbaines et zones rurales
- des mesures pour assurer une haute qualité alimentaire et un large choix pour les approvisionnements alimentaires, notamment en faisant référence aux produits locaux et à la santé
- des instruments améliorés pour assurer un bon fonctionnement de la chaîne alimentaire et pour renforcer la position des agriculteurs dans cette chaîne
- un cadre stratégique commune pour les fonds communautaires qui puisse bénéficier aux zones rurales

L'ARC observe qu'un certain nombre de propositions de la Commission sont assez générales voire même parfois sybillines. Nous espérons voir apparaître dans les prochaines étapes une position courageuse ainsi que des idées qui s'affineront progressivement. L'ARC a l'intention de contribuer fortement au processus de consultation jusqu'aux propositions législatives de la Commission mi-2011. Nous demandons que l'accent soit davantage porté sur le développement rural, notamment dans les zones touchées par les difficultés économiques, par une population vieillissante, par une agriculture de subsistance ou par une trop forte concentration des pouvoirs.

Nous appelons enfin à mieux considérer de façon cohérente les questions de la gestion de l'offre alimentaire, du commerce, de la coopération, du développement, dans l'objectif de proposer des échanges équitables à la fois pour les agriculteurs de l'UE pour ceux des pays en développement.